



Le Directeur régional

Délégation de signature donnée par le directeur régional de PACA au directeur départemental des Alpes-de-Haute-Provence

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur général des services à l'économie et du réseau de la Banque de France, le 1^{er} mars 2023 ;

Délégation permanente est donnée à **Monsieur Richard MATHIEU**, directeur départemental des Alpes-de-Haute-Provence et, en cas d'absence ou d'empêchement à **Madame Jacqueline FERREIRA**, adjointe au directeur départemental des Alpes-de-Haute-Provence, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de Digne-les-Bains. Monsieur Richard MATHIEU, reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Digne-les-Bains qui n'établissent pas de comptes consolidés.

Monsieur Richard MATHIEU peut subdéléguer sa signature aux cadres placés sous son autorité et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des assistants placés sous son autorité et dans la limite des attributions de ces derniers

Fait à Marseille, le 1^{er} mars 2023

Jean-Christophe EHRHARDT